



PROCEDURE DE RECUPERATION DES FONDS EN DESHERENCE AUPRES DE LA CAISSE DES DEPÔTS ET CONSIGNATIONS

4 choix possibles

- 1) Utiliser le site <https://ciclade.caissedesdepots.fr> pour procéder à une demande de récupération des fonds.
- 2) Formaliser une demande via l'adresse mail contact-comptesinactifs@caissedesdepots.fr.
- 3) Ecrire à l'adresse postale suivante :
Service de Restitution des Avoirs en Déshérence
56 rue de Lille – 75007 Paris.
- 4) Téléphoner au numéro vert : 0 805 805 830.